

Critères DSM IV

PHOBIE SOCIALE

A. Une **peur persistante et intense d'une ou plusieurs situations sociales ou bien de situations de performance**. Le sujet craint d'agir (ou de montrer des symptômes anxieux) de façon embarrassante ou humiliante.

B. L'**exposition à la situation sociale** redoutée provoque de façon quasi systématique une **anxiété** qui peut prendre la forme d'une attaque de panique liée à la situation ou bien facilitée par la situation.

C. Le sujet reconnaît le **caractère excessif ou irraisonné de la peur.**

D. L'**évitement, l'anticipation anxieuse** ou la **souffrance** perturbent, de façon importante, les habitudes de l'individu, ses activités professionnelles (ou scolaires), ou bien ses activités sociales ou ses relations avec autrui, ou bien le fait d'avoir cette phobie s'accompagne d'un sentiment de souffrance important.